

Chef de service (H/F)

Montpellier, France - CDI

À propos de APSH 34

**L'APSH34** est une association laïque loi 1901 d'intérêt général et d'utilité sociale. Créée en 1973, elle fonde son action sur des valeurs humanistes de solidarité, de tolérance, de primauté de la personne et de respect des différences. Elle entend promouvoir tant dans les établissements et services qu'elle gère que dans les actions qu'elle conduit, la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

**L'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM)** faisant partie intégrante d'un ensemble d'établissements et services proposant un accompagnement et un hébergement pour un public adulte en situation de handicap psychique.

Le poste

- **Membre de l'équipe de direction de l'établissement, la personne retenue sera en charge de :**

**Superviser les personnels dont il (elle) assume la responsabilité dans l'organisation de la mise en œuvre d'un accompagnement de qualité de la personne en situation de handicap notamment en :**

- Animant, conduisant et mobilisant les salariés en favorisant leur adhésion aux objectifs du service et au projet d'établissement.
- Identifiant les besoins en formation.
- Développant les synergies, en impulsant les valeurs et les priorités associatives dans les équipes, en jouant un rôle d'accompagnement et de conseil auprès d'elles.
- Suscitant la mobilisation des équipes et en développant leur sentiment d'appartenance.
- Générant les conditions nécessaires à la qualité d'un climat social favorable à l'atteinte des objectifs.
- Faisant respecter les procédures.
- Gérant la présence des stagiaires tant sur le plan administratif que technique.
- Contribuant à la gestion RH et dans la gestion des compétences

**Assurer la bonne marche de son service en s'assurant de :**

- L'organisation, la gestion et l'optimisation des plannings, la sécurisation des organisations, l'animation de réunion ...
- Du suivi des activités du Coordinateur de parcours.
- Du respect des procédures arrêtées.
- Des relations avec les familles ou représentants légaux des usagers et en les associant aux actions entreprises en faveurs des usagers.

- La communication ascendante et descendante au sein de son service.
- Rends compte à la direction de l'activité de son service, l'alertant en cas de dysfonctionnement et en lui proposant les actions correctives ou de régulations nécessaires.
- De La sécurité et la prévention des risques : organise et s'assure de la mise en œuvre des préconisations et des prescriptions en matière de santé, de sécurité au travail et du suivi des normes.
- Procédant à l'identification des besoins et capacités des publics relevant de l'intervention de son service.
- Garant des projets personnalisés et en superviser l'élaboration, la coordination et le suivi en lien avec les missions des Coordinateurs de Parcours et d'Activités
- Veillant au respect des droits fondamentaux de la personne handicapée.
- Évaluant et adaptant les organisations au bénéfice des évolutions des parcours de vie des PSH en lien avec la Direction de la Plateforme et le Projet associatif

Être force de proposition dans l'élaboration du projet d'établissement

**Le chef de service contribue à la mise en œuvre des projets d'établissements et de territoire notamment en représentant l'établissement et veillant au développement de sa crédibilité et par-delà, a celle de l'Association :**

Vous participez à la dynamique institutionnelle, mettez en œuvre la démarche qualité institutionnelle et vous contribuerez à mobiliser les ressources du territoire. :

- Assurant une coordination efficace avec les partenaires institutionnels.
- Développant, entretenant et animation du réseau des instances partenariales de son service, nécessaires à l'atteinte des objectifs.
- Participation aux axes stratégiques du territoire.

**Date de prise de poste : Février 2025**

Rémunération :

● En référence à la Convention Collective National du 15 mars 1966 : **Coefficient de base 770 – Cadre classe 2 – Niveau 2**. Une reprise d'ancienneté sera opérée conformément aux dispositions de la CCN66.

Candidature à adresser à :

Monsieur le Directeur  
Parc Euromedecine, 285, rue Robert Koch  
34090 Montpellier

Profil recherché

### Condition d'accès à l'emploi :

- L'accès est possible à partir d'une formation niveau 6 (anciennement II), CAFERUIS, Master 1, Cadre de santé.
- Formation IDE demandée.
- Expérience de management dans le **secteur médico-social** souhaitée.
- Vous êtes doté de réelles capacités d'organisation et de prise de décision, vous avez été amené de par votre parcours à mobiliser, fédérer une équipe pluridisciplinaire. Vous faites preuve d'autonomie, de rigueur, de réactivité et de loyauté.
- L'emploi requiert une **grande disponibilité ainsi qu'une forte implication**. Des astreintes sont à prévoir dans le périmètre de l'établissement.

### **Savoirs :**

- Connaître les textes en référence au handicap (loi 2002-2005).
- Connaître la convention collective de référence.
- Connaître les différentes pathologies, handicaps...

### **Savoir-faire :**

- Savoir élaborer un projet personnalisé d'accompagnement.
- Savoir conduire une réunion et établir un reporting d'activité.
- Savoir planifier l'activité et faire adhérer le personne aux enjeux de l'organisation.

### **Savoir-être :**

- Capacité à assumer sa position hiérarchique.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.